

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Ethiopia P. O. Box 3243 Tel. 517 700 Fax: +251-1-517844

**Réunion ordinaire du Bureau de
l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA)**

23 Février 2018

Dakar - SENEGAL

Discours de S.E. Prof. Victor Harison

***Commissaire aux Affaires Economiques
Commission de l'Union Africaine***

« Excellences Mesdames et Messieurs les gouverneurs ;

Monsieur le Secrétaire exécutif de l'Association des Banques Centrales Africaines ;

Honorables invités ;

Mesdames et Messieurs ;

- C'est pour moi un réel plaisir de prendre la parole, au nom du Président de la Commission de l'Union africaine, S.E. Moussa Faki Mahamat, à l'occasion de la réunion ordinaire du Bureau de votre Association, pour partager avec vous les préoccupations de l'Union africaine sur les problématiques qui sont les vôtres dans l'accomplissement de votre mandat.
- Permettez-moi d'exprimer, en son nom et en mon nom propre, notre profonde gratitude et nos sincères remerciements aux autorités de la République du Sénégal, pays hôte, pour l'accueil chaleureux et fraternel réservé aux différentes délégations prenant part à cette rencontre.

- Nos remerciements s'adressent également au Secrétariat de l'Association des Banques Centrales Africaines et à la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) pour les excellentes conditions de travail mises à notre disposition pour le succès de cette rencontre.

Excellences, Mesdames et Messieurs les gouverneurs ;

- Les chocs exogènes et endogènes ont ralenti le rythme de la croissance économique de l'Afrique avec un taux de 2,2% en 2016, mais une reprise s'est amorcée depuis 2017 avec une prévision de 4,1% en 2018. Ce qui est important à noter c'est que de nombreuses économies africaines sont plus résilientes et mieux placées pour faire face aux conditions extérieures difficiles. Au niveau régional, l'Afrique de l'Est a fait preuve d'une résilience très appréciable.
- Au chapitre financier, la mobilisation des recettes intérieures reste faible et l'Afrique dépend fortement

des sources étrangères pour le financement du déficit de sa balance courante.

- Par ailleurs, selon une étude de la BAD, la plupart des devises africaines ont perdu entre 20 et 40% de leur valeur par rapport au dollar depuis le début de l'année 2015.
- Cependant, selon cette même étude, cette dépréciation compétitive ne s'est pas nécessairement traduite par un fort avantage de prix sur les marchés d'exportation.
- Ainsi, elle demeure largement tributaire des apports extérieurs comme :
 - les IDE ;
 - les investissements de portefeuille ;
 - les envois de fonds ;
 - l'aide publique au développement ;
 - les autres apports du secteur public.
- Ce bref rappel m'amène à vous inviter à saluer les efforts considérables de vos institutions respectives et de votre association qui, loin des tapages médiatiques, s'attellent à mettre en œuvre une politique monétaire permettant à

nos pays de faire face aux chocs économiques de tout genre.

- En outre, mérite-t-il de rappeler qu'au niveau continental, nous avons décidé de mettre en œuvre « l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons ».
- Cet agenda comporte dans son premier décennal de mise en œuvre, parmi les programmes dits phares, la création des institutions financières panafricaines au nombre desquels figure au premier chef la Banque Centrale Africaine. Toutefois, une réalité évidente est que l'Union Africaine est constituée de 55 pays ; donc de 55 différentes réalités. Et comme le dit un proverbe malgache « Les zébus qui dorment au même moment ne se réveillent pas au même moment ».
- Aussi, est-il important de noter que le retard observé au niveau des signatures et des ratifications par les Etats membres ne vous empêche pas de renforcer votre Association par l'organisation de réunions et symposiums périodiques pour échanger des idées, partager les expériences et les expertises ; et mettre en

œuvre le projet commun de « la convergence macroéconomique ».

- Même si les choses n'avancent pas aussi rapidement que nous le souhaiterions, aujourd'hui, j'ai le plaisir de vous annoncer que :
 - i. l'Accord de siège du Fonds Monétaire Africain sera signé le 5 mars prochain à Yaoundé entre le Gouvernement camerounais et la Commission de l'Union Africaine ;
 - ii. une rubrique budgétaire est inscrite au Budget 2018 de l'Union Africaine pour amorcer la mise en œuvre de la stratégie conjointe AU-AACB.
- A cet effet, la Commission de l'Union Africaine est en train d'élaborer un projet d'accord de siège qui sera négocié avec le Nigéria, pays hôte et surtout avec sa Banque Centrale. Dès lors que ce projet d'accord de siège sera conclu, la Commission, en coopération avec l'Association des Banques Centrales, tentera d'installer l'Institut Monétaire en recrutant, dans les plus brefs délais, les ressources humaines appropriées ; lui

permettant de traduire dans la réalité la feuille de route que constitue notre stratégie conjointe.

- Parallèlement à ces efforts, qui vont certainement s'amplifier dans le temps, la Commission voudrait compter sur votre profonde coopération pour amener la région Afrique australe à rejoindre le plus rapidement possible le processus de la création de la monnaie unique africaine. Aussi, la Commission voudrait-elle s'enrichir d'expériences d'autres régions pour mieux conduire ce projet.

Excellences, Mesdames et Messieurs les gouverneurs ;

- Pour que nous puissions progresser davantage dans la mise en place des Institutions Financières, instruments indispensables pour garantir l'autonomie financière et renforcer la résilience économique, je lance un appel vibrant à l'AACB afin de l'inviter à s'associer à la campagne de sensibilisation engagée auprès de nos Etats membres et gouvernements respectifs pour signer et ratifier les différents textes fondateurs des institutions

financières prévues à l'article 19 de l'Acte constitutif de l'Union africaine.

- Enfin, comme vous le savez, l'année 2018 sera, pour l'Union Africaine, l'année de la lutte contre la corruption. Je vous félicite d'avoir retenu parmi les thèmes du Symposium 2018 le thème : « Declining correspondent Banking Relationships and Illicit Capital Flows : Risks and Policy Challenges for Africa ».
- Aujourd'hui, il est une vérité évidente que les pertes occasionnées annuellement par les flux financiers illicites dépassent la valeur de l'Aide Publique au Développement (APD) et même le volume des Investissements Directs Etrangers (IDE) destinés à notre continent. Aussi, est-il reconnu que les besoins annuels d'investissement en infrastructures se chiffrent environ entre 130 et 170 milliards de dollars.
- Dans la perspective de contribuer à la résolution de la problématique du déficit en ressources financières qui caractérise l'Afrique, le Département des Affaires économiques de l'Union africaine organisera au mois d'avril prochain un Comité Technique Spécialisé sous le

thème « Mobilisation des ressources internes : lutte contre la corruption et les flux financiers illicites ».

- Votre participation effective et active à ce CTS est vivement attendue. Il vous offre l'opportunité de partager, avec les experts et les ministres des Etats membres, votre immense expertise en la matière et de facto contribuer à éclairer davantage cette problématique qui s'impose aujourd'hui comme un agenda d'utilité publique.

Excellences, Mesdames et Messieurs les gouverneurs ;

Mesdames et Messieurs ;

- Permettez-moi de conclure mon propos en saluant sincèrement l'engagement de votre Association, celui de la Banque Centrale du Nigéria ainsi que celui de toutes les autres parties prenantes dans la mise en œuvre de notre projet commun qu'est la création de la Banque Centrale Africaine. Je souhaite plein succès à vos délibérations.
- Je vous remercie de votre aimable attention ».